

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

voie d'achèvement. Celui-ci permettrait la fabrication de gaz de ville pendant plus d'une année. D'autre part, on se rappellera que, en temps de guerre, les raffineries de pétrole connaissent une activité très poussée pour la fabrication des carburants nécessaires aux belligérants. Par voie de conséquence, les sous-produits de raffinage affluent, permettant d'assurer l'approvisionnement de l'usine à gaz.

Porrentruy, croyons-nous, réalise la solution qui, à notre époque, est la seule valable pour un service de son ampleur. La fabrication classique impose aux petites usines à gaz des servitudes de jour en jour plus difficiles. L'écoulement du coke se heurte à une concurrence toujours plus vive de la part du mazout et le personnel pour les usines à gaz est pratiquement introuvable. On peut prévoir, dès lors, que cette première réalisation en Suisse sera considérée comme le mode de fabrication-type\* pour les petites et moyennes usines à gaz. Celles-ci, tout en améliorant leur rentabilité, feront peau neuve et seront prêtes ainsi à faire face à leurs obligations et à tenir le rôle qu'on attend d'elles.

J.-P. KÜENZI

*\* Le problème de l'énergie pose aussi à plusieurs de nos communes jurassiennes des problèmes importants à résoudre immédiatement. Ainsi à Delémont, la Société du Gaz est en dissolution à cause de difficultés financières insurmontables. Mais la suppression du gaz causerait à la ville de grands préjudices, tout d'abord et dans l'immédiat aux abonnés actuels du gaz, plus tard à la ville et à son développement industriel. Le gaz reste, à cause de sa faculté d'être stocké en vue de satisfaire aux besoins des pointes de consommation, une énergie économique. Il le sera encore davantage avec les nouveaux procédés de fabrication à l'avenir, lorsqu'ils seront techniquement tout à fait au point.*

(Réd.)

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;  
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.  
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :  
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06  
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.  
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :  
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.